

Laïcité – Vivre ensemble – Patrimoine

Une fois n'est pas coutume, l'Assemblée nationale vient d'adopter à une très large majorité un projet de loi du gouvernement qui vise à favoriser le « vivre ensemble » tout en permettant la sauvegarde d'une partie de notre patrimoine : les nombreuses églises et autres lieux de culte désertés, abandonnés et menaçant parfois ruine.

Il s'agit en effet de lancer un programme de réhabilitation de ces édifices ce qui permettra d'offrir à tous les citoyens, croyants de toutes confessions, mais aussi athées, agnostiques et indifférents en matière religieuse, de disposer d'un lieu adapté aux différents cultes et aux cérémonies civiles et laïques . On pense tout particulièrement ici aux cérémonies civiles d'hommage aux défunts.

Les décrets d'application de la loi sont attendus avec impatience : ils permettront de mieux cerner les aspects financiers et organisationnels notamment la répartition des charges entre l'État, les collectivités, les associations civiles ou culturelles ...

D'ores et déjà, le texte prévoit une attribution des locaux suivant les cultes et les structures civiles laïques :

- Le dimanche serait consacré aux différents cultes chrétiens (catholique, protestants, évangélistes, orthodoxes, à charge pour eux d'établir l'agenda de l'occupation)
- Le samedi serait réservé au culte judaïque
- Le vendredi aux cultes de l'islam
- Le jeudi serait « banalisé » : les différents cultes pourraient utiliser les locaux pour des cérémonies spécifiques (mariages, baptêmes...)
- Le mercredi serait réservé aux cérémonies civiles et républicaines (mariages, « baptêmes républicains », cérémonies funèbres...)
- Le mardi serait consacré aux assemblées de gestion et d'animation des locaux qui rassembleraient les représentants des autorités et des utilisateurs
- L'espace serait fermé le lundi

Nous ne pouvons pas faire état ici des nombreuses réactions favorables des organisations laïques (LDH, Ligue de l'enseignement, Les Profanes, le Cercle Jean Macé ...). Les représentants des cultes en revanche n'ont pas encore fait part de leur réaction à cette mesure un peu inattendue mais qui aura, n'en doutons pas, des conséquences importantes sur la vie de nos cités et de nos villages...

